

FO

LA FORCE SYNDICALE

Force Ouvrière
Voies Navigables de France



Déclaration Préalable au CTU Plénier du 16/11/2022

Madame la Présidente,

Vous nous convoquez pour un CTU Plénier, ce mercredi 16 novembre, en pleine période de réserve, et à moins de 15 jours de l'ouverture du scrutin des élections professionnelles de décembre.

Nous nous sommes exprimés à plusieurs reprises sur ce sujet et nous rappelons qu'il est anormal que des réunions d'instances soient organisées durant cette période, tant au niveau central que local.

Nous prenons acte du fait que les deux derniers CTU publics ont bien été annulés, le Directeur Général ayant eu la grande sagesse, comme à son habitude, d'écouter les représentants du personnel et de reporter l'examen de son projet de réforme statutaire, évitant ainsi de passer en force contre l'opposition unanime des représentants du personnel.

Dans le même ordre d'idée, nous venons d'apprendre, à quelques heures d'intervalle, la convocation d'un nouveau CTU Public extraordinaire consacré à l'examen de la prolongation du décret relatif à l'Indemnité Compensatrice Temporaire (I.C.T), **puis son annulation !**

Au-delà du caractère brouillon de la démarche, nous attendons des précisions sur le contenu des modifications que semblez décidé à porter auprès des tutelles, mais nous tenons d'ores et déjà à rappeler que nous exigeons une prolongation pérenne du dispositif I.C.T., et pas seulement pour quelque mois.

Concernant les points à l'ordre du jour, nous observons que deux d'entre eux relèvent d'options majeures d'organisation (réorganisation de la filière domaine et évolution de la Direction de l'Informatique (DSIN)).

Nous ne partageons pas votre analyse concernant ces deux dossiers, qui selon vous relèvent exclusivement du CTUP du siège. Si cette instance doit bien évidemment être consultée sur ces projets, il est clair que les évolutions en questions vont concerner l'ensemble des Directions Territoriales et qu'à ce titre, les futurs CSA des DT **ET** le futur CSA Central devront être consultés sur ces deux dossiers.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous sur ces sujets lors des premières réunions du futur CSA Central.

Sur le fond, nous ne pouvons que dénoncer une nouvelle fois la volonté centralisatrice du Directeur Général qui aboutit à décider au siège de tout en ce qui concerne l'ingénierie, l'informatisation, et bientôt l'immobilier et sans doute le domaine même si sur ce dernier point, nous sommes dans l'expectative, aucun document ne nous ayant été transmis pour cette séance du CTU.

En ce qui concerne plus précisément la filière informatique, la réorganisation projetée aboutit à un isolement vis-à-vis des DT et à une perte de sens pour les personnels concernés.

Les agents refusent majoritairement cette réorganisation et l'évolution des missions qui en découle.

Face à cette situation, le soi-disant processus de pré-positionnement que vous prévoyez de mettre en place conduit en fait à se débarrasser des agents qui refusent le poste qu'on leur propose en les poussant vers la sortie.

C'est proprement scandaleux et nous ne laisserons pas faire.

***Force Ouvrière* exige l'arrêt immédiat de cette réorganisation !**

Les Elus ***Force Ouvrière*** au CTU

